



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :	Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale et vice-présidente du comité M. François Bergeron, citoyen Mme Francine Boivin, citoyenne M. René Martin, conseiller municipal et président du comité Mme Sabrina Roy, conseillère municipale
Invités et invitées	M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité Mme Véronique Angers, coordonnatrice – Développement social (9 h 24 à 9 h 38) Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (9 h 07 à 10 h 51) M. Dany Carpentier, conseiller municipal (10 h 03 à 11 h 17) M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air (8 h 31 à 9 h 23) M. Yves Deguire, coordonnateur – Environnement (8 h 32 à 8 h 54) Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire M. Richard W. Dober, conseiller municipal Mme Julie Gélinas, secrétaire de direction (8 h 38 à 10 h 09; retour : 10 h 20) Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 9 h 01; retour : 9 h 08 à 9 h 49, 9 h 51 à 11 h 09, 11 h 14 à 11 h 29) Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités Mme Nancy Kukovica, cheffe de division – Culture et bibliothèques (arrivée : 9 h 39) M. Jean Lamarche, maire (8 h 51 à 11 h 29) M. Dany Lavoie, lieutenant, Événements spéciaux (8 h 33 à 9 h 26) M. Jean-Michel Legault, chef de service – Immeubles (9 h 01 à 9 h 23) Mme Marie-Andrée Levasseur, directrice – Centre Raymond-Lasnier et des arts visuels (10 h 54 à 11 h 17) Mme Hélène Marchildon, attachée politique (8 h 39 à 10 h 15; retour : 10 h 45 à 11 h 10) Mme Marie-Pauline Michon, directrice – Développement culturel, Culture Trois-Rivières (10 h 02 à 10 h 53) Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire (9 h 26 à 9 h 58; retour : 11 h 05) M ^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Services organisationnels

Mme Anabel Plamondon, coordonnatrice – Loisirs (8 h 34 à 9 h 07; retour : 10 h 12 à 10 h 31)

M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement (8 h 32 à 8 h 54)

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique

Mme Sarah Tardif, coordonnatrice – Loisirs (9 h 40 à 9 h 58)

M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 10 h 36)

M. François Vaillancourt, directeur général (départ : 11 h 12)

Absences : M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal
Mme Valérie Martel, citoyenne jeunesse

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du comité, à 8 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

Le président demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 12 novembre 2024 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2024 de la Table de travail sur le développement social

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Retour sur les événements tests des Jeux du Québec 2024**

Des requêtes ont été faites par des citoyennes et citoyens et des commerçantes et commerçants à la suite des événements tests des jeux du Québec à l'été 2024. Ces événements tests se sont tenus en raison de nouveaux parcours et de la nécessité de valider la collaboration entre les différents acteurs des Jeux du Québec (comité organisateur, clubs sportifs, services municipaux, etc.). Trois épreuves ont été disputées : vélo sur route, triathlon et natation en eau libre. Les épreuves de vélo sur route ont été celles qui ont eu les répercussions les plus importantes sur les citoyennes et citoyens et les commerçantes et commerçants puisqu'elles se tenaient, de fin de semaine, sur les rues Saint-Maurice et Dessureault, ce qui a nécessité que des patrouilleuses et patrouilleurs escortent des citoyennes et citoyens vers la sortie du secteur. Pour les trois épreuves, de nombreux bénévoles ont été à pied d'œuvre, et la Ville a pu compter sur de précieuses collaboratrices et précieux collaborateurs. Les prochaines étapes (automne, hiver/printemps et été) sont présentées. Un suivi est ensuite fait sur les travaux en cours des infrastructures sur les différents sites de compétition.

7. **Plan d'entretien majeur triennal des piscines**

À l'été 2024, la piscine du parc de l'Exposition a été fermée de la mi-mai à la fin du mois d'octobre afin de procéder à des travaux de réfection (fuite réparée et colmatée, piscine passée au jet de sable et peinte, retours d'eau changés et plage bétonnée passée au jet de sable et peinte).

Des travaux d'envergure sont planifiés à la piscine du parc Pie-XII, à la piscine du parc de l'Exposition et à la piscine du parc Martin-Bergeron au cours des trois prochaines années. Au parc Pie-XII, plusieurs sections de la piscine sont à refaire en raison de la délamination du béton, la piscine doit être passée au jet de sable et peinte en raison des morceaux coupants de peinture et il faut effectuer des travaux à la salle mécanique. Pour la piscine du parc de l'Exposition, il faut remplacer l'équipement de chlore gazeux et l'équipement de pompage. Le bâtiment patrimonial est aussi désuet. Enfin, pour la piscine du parc Martin-Bergeron, quelques sections de la piscine sont à refaire en raison de la délamination du béton, et la piscine doit être passée au jet de sable et peinte. La séquence des travaux est ensuite présentée pour les années 2025, 2026 et 2027. La piscine du parc Anjou restera ouverte pendant toute la séquence de fermeture de piscines qui seront rénovées. Pour ce qui est du parc Jean-Béliveau, un projet de conversion de la piscine en jeu d'eau est en cours d'analyse, et l'appropriation du milieu sera prise en compte.

8. **Démarche pour obtenir la certification Municipalité amie des enfants (MAE)**

La certification Municipalité amie des enfants (MAE) a été implantée au Québec en 2009 et est une reconnaissance internationale de l'UNICEF qui incite les municipalités à intégrer les droits des enfants dans leurs politiques, règlements, etc.

Au Québec, elle est supervisée par l'organisation Espace MUNI. En obtenant la certification, la Ville de Trois-Rivières s'engage à respecter les droits des enfants, et les opinions, les besoins et les intérêts de ces derniers feront partie des éléments de prise de décisions, de ses politiques et de ses services publics. Le cadre de référence de MAE est expliqué, de même que le processus de candidature en quatre étapes, le dossier de candidature et les exigences du programme. Cette certification correspond à l'analyse effectuée dans le cadre du plan d'action en développement social.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre les démarches afin que la Ville de Trois-Rivières obtienne la certification Municipalité amie des enfants. Approuvé à l'unanimité.

9. Animation du Complexe La Franciade

À la suite du déménagement de l'équipe de la Finale des Jeux du Québec et de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, la conseillère du secteur a demandé s'il était possible d'animer le Complexe de la Franciade afin de revitaliser le noyau villageois de Saint-Louis-de-France et de bonifier le Complexe. Après une évaluation des besoins, des rencontres ont été tenues avec les partenaires suivants : Centre communautaire Jean-Noël-Trudel, Maison des familles du Rivage, Bibliothèques de Trois-Rivières et Âge d'or Saint-Louis-de-France. Une proposition d'occupation des locaux est présentée, de même que les avantages pour les partenaires, certaines préoccupations et les prochaines étapes en vue de l'arrivée des nouveaux occupants. Des questions sont ensuite posées concernant les mandats différents des organismes qui s'installeront dans les locaux et sur la grande salle. La conseillère se réjouit de l'arrivée du Centre communautaire Jean-Noël-Trudel et de la Maison de la famille du Rivage au Complexe de la Franciade.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec la nouvelle utilisation des locaux du Complexe de La Franciade. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 35 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal

Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités